

MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat de l'académie  
de Poitiers  
Direction des services  
départementaux de  
l'éducation nationale  
de la Vienne

**Daac  
Délégation  
académique à  
l'action  
culturelle**

N°11/15-16

Affaire suivie par

Emmanuel Devillers  
Daac Adjoint  
Responsable du secteur  
Cinéma –Audiovisuel

Téléphone  
05 16 52 65 53  
Courriel  
daac-cinema@ac-poitiers.fr

Adresse postale  
22 rue Guillaume VII le  
Troubadour  
CS40625  
86022 Poitiers cedex

La Déléguée académique à l'éducation culturelle

à mesdames et messieurs les enseignants investis  
dans le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »

s/c de mesdames et messieurs les chefs  
d'établissements

s/c de messieurs les directeurs académique des  
services de l'éducation nationale, directeurs des  
services départementaux de l'éducation nationale

Poitiers, le lundi 5 octobre 2015.

Objet : visionnement premier trimestre du programme national « Lycéens et Apprentis  
au cinéma » de l'année scolaire 2015-2016.

Je vous prie de bien vouloir participer à la projection du film du dispositif national  
"Lycéens et Apprentis au cinéma" qui se déroulera le :

**Mercredi 14 octobre 2015 de 9 h 00 à 16 h 00 au Cinéma Le Gallia**  
Le Gallia Théâtre et Cinéma de Saintes 67 ter, cours national 17104 Saintes.

Le déroulement de la journée est le suivant :

- 9 h 00 : accueil.

- 9 h 15 : présentation de l'année 2015-2016 de « Lycéens et Apprentis au  
cinéma » par Emmanuel Devillers, chargé du secteur cinéma de l'éducation culturelle  
du rectorat de Poitiers et Alain Levêque du Tap-Castille.

- 9 h45-11h47: projection du film: **Match Point** de Woody Allen

-13 h00-16h00: Cinéma Le Gallia - rencontre Jocelyn Manchec (critique de cinéma).



Claude Roiron.

NB : Je vous rappelle que cette présente lettre est une invitation à participer à cette  
journée et n'ouvre pas droit à remboursement de frais de déplacement. Cependant,  
cette année, les enseignants qui le souhaitent pourront bénéficier d'un ordre de  
mission. Ils doivent en faire la demande, par l'intermédiaire de leur chef  
d'établissement à l'adresse suivante : [christelle.braconnier@ac-poitiers.fr](mailto:christelle.braconnier@ac-poitiers.fr), **avant le  
lundi 12 octobre 2015.**